

## Le Département du Finistère et le Crédit Mutuel de Bretagne remettent un chèque aux associations qui soutiennent les aidants

Ce mercredi 10 janvier, à la Maison du Département, Maël DE CALAN, Président du Département du Finistère, Nathalie CARROT-TANNEAU, Vice-présidente chargée du handicap, et Luc MOAL Président du Crédit Mutuel de Bretagne pour le Finistère, ont remis un chèque à 14 associations qui œuvrent pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants.

En septembre dernier, le Département du Finistère avait lancé conjointement avec le Crédit Mutuel de Bretagne un appel à projets pour soutenir les associations qui œuvrent en Finistère pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants. Cet appel à projets représente l'une des actions du Plan handicap du Département visant à soutenir les aidants qui accompagnent chaque jour les personnes handicapées.

Pour y parvenir, le Conseil départemental du Finistère s'est associé au Crédit Mutuel de Bretagne, premier mécène à avoir accepté d'accompagner ce dispositif inédit avec une dotation de 70 000 €. Le Département a doublé le montant de ce don, de sorte que la dotation globale de cet appel à projets s'élève à 140 000 €.

Le jury de cet appel à projets, constitué d'un élu du Conseil départemental et d'un représentant du Crédit Mutuel de Bretagne a sélectionné 14 associations. Les lauréats ont été sélectionnés en considérant la mise en œuvre, la viabilité financière, la cohérence entre le public cible et le territoire concerné, ainsi que l'impact du projet sur les aidants, dans le but d'offrir plus de répit aux aidants.

Pour Maël DE CALAN, Président du Département du Finistère : *« le Département soutient les aidants au côté du Crédit Mutuel de Bretagne en finançant des actions concrètes en faveur des proches de personnes en situation de handicap pour la seconde année consécutive. Merci au Crédit Mutuel de Bretagne, partenaire de cette opération et grâce à qui de beaux projets utiles voient le jour. J'encourage les autres entreprises à suivre cet exemple. Pour toute contribution, le Département doublera le montant ».*

Pour Luc MOAL Président du Crédit Mutuel de Bretagne du Finistère : *« C'est une grande fierté que d'apporter notre soutien, au côté du département du Finistère pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, à ces associations*

*qui œuvrent en faveur des personnes en situation de handicap et leurs aidants. Cet engagement illustre les dispositifs que le Crédit Mutuel de Bretagne, en tant qu'entreprise solidaire, éthique et inclusive, déploie sur l'ensemble de son territoire, au plus près des réalités du terrain.»*

Les 14 Associations bénéficiaires d'une subvention dans le cadre de cet appel à projets :

- **Loisirs Pluriel**

Son action consiste à financer 100 journées d'accueil de loisirs et à organiser une journée à destination des aidants et fratries. La prise en charge des enfants par l'association permet aux aidants un temps de répit.

- **Association départementale de parents et d'amis de personnes handicapées du Finistère (ADAPEI)**

Le projet "après-parents" consiste à accompagner les familles dans l'anticipation du moment où elles ne seront plus en capacité de s'occuper de leur enfant en situation de handicap.

- **France AVC 29**

Son action consiste à organiser des groupes de parole et des séances de sophrologie pour les aidants de personnes victimes d'AVC.

- **Association La ferme de Tobie**

L'association envisage l'ouverture d'un second gîte dédié au répit des familles d'enfant en situation de handicap, elle s'appuie sur une équipe de bénévoles pour réaliser les travaux. La subvention est sollicitée pour l'intervention de professionnels et l'achat de matériaux.

- **Association des aidants familiaux du Finistère**

L'association propose des activités de détente aux aidants familiaux du Finistère : groupes de paroles, réflexologie plantaire, méditation, sophrologie, temps conviviaux.

- **Association Johan d'Amour**

Le projet vise à former les aidants sur le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), à leur apporter des outils et des méthodes à mettre en place pour soulager la vie de famille en aidant l'enfant à mieux gérer ses troubles.

- **Union nationale des familles et amis de malades et /ou handicapés psychiques (UNAFAM 29 )**

L'action consiste à programmer un week-end de 2,5 jours en pension complète pour offrir une bulle de répit aux aidants.

- **Comité départemental handisport du Finistère**

Le projet consiste à organiser des séjours sportifs dédiés aux jeunes en situation de handicap, et proposer aux aidants des temps conviviaux pour échanger et partager des solutions pour faciliter le quotidien.

- **Autisme Cornouaille**  
Le projet doit permettre aux aidants et fratries de préserver leur santé en participant à des ateliers détente, de réduction du stress et d'apaisement
- **IPIDV Clair Obscur (Initiatives pour l'inclusion des déficients visuels)**  
Le projet consiste à la mise en place d'une écoute téléphonique hebdomadaire et d'un accueil collectif mensuel à destination des proches aidants de déficients visuels.
- **Association d'adultes et de parents d'enfants dyslexiques du Finistère (AAPEDYS 29)**  
L'action consiste au financement d'heures de prestations pour soulager le quotidien des aidants en situation d'épuisement.
- **Association Bann Heol 29**  
L'action consiste à relayer au domicile un aidant lors d'une absence prévue ou imprévue.
- **Association Don Bosco**  
Le projet consiste en l'organisation de temps conviviaux au centre nautique de Moulin Mer, à Logonna-Daoulas, pour les résidents des établissements gérés par l'association et leurs familles (parents et enfants).
- **Association TSA Finistère**  
L'action consiste à proposer un cours hebdomadaire d'aquagym aux parents d'enfant porteur d'un trouble neurodéveloppemental dont l'autisme.

---

#### **A propos du Crédit Mutuel de Bretagne**

*Avec un réseau de 292 points de vente, dont 212 caisses locales, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, près de 2 000 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 millions d'euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées. Plus d'informations sur [www.cmb.fr](http://www.cmb.fr)*

**Contact presse** : Ariane LE BERRE- LEMAHIEU - [ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com](mailto:ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com) - 06 86 27 26 57